



Communiqué de presse

Cadeaux de fin d'année du Gouvernement wallon, la CGSP a les boules !

Le Gouvernement wallon a enfin adopté en troisième lecture ce jeudi 16 décembre l'arrêté modifiant le « 119 quater » négocié avec les organisations syndicales au printemps 2017 ...

Si en temps normal la CGSP se serait félicitée de l'adoption de ce texte, qui permet la statutarisation de contractuels sous certaines conditions, force est de constater que la mauvaise qualité du dialogue social perdure.

Pourquoi ?

Ce texte faisait partie de l'accord de la Convention sectorielle 2016. Le Gouvernement l'avait négocié avec les organisations syndicales en 2017. Et le Gouvernement wallon veut l'appliquer en ... 2022.

En 2021, le Gouvernement wallon a voulu négocier une Convention sectorielle en reprenant à son compte ce 119 quater élargi et en en faisant sa mesure principale. Outrée, les trois organisations syndicales ont refusé qu'on leur revende un texte qu'elles avaient déjà négocié.

Ce texte est devenu un préalable à la négociation sectorielle 2020-2021 (sic).

Que dire de ce Gouvernement qui pour relancer le dialogue social adopte un texte dans les conditions qu'il aurait voulu imposer dans la Convention sectorielle 2020-2021 comme si de rien n'était.

Au-delà du mépris du dialogue social, ce sont nos affiliés qui sont touchés de plein fouet et principalement les « vieux serviteurs » de la Région wallonne.

Tous les contractuels qui ont cru les engagements du Gouvernement en 2016, qui ont été convaincus par la négociation 2017 et qui ont donc présenté et réussi le screening Selor en 2016 et 2017. Rien, nada, circulez, il n'y a plus rien à voir. Pourtant, pour ces contractuels-là, il y avait un double enjeu : d'une part, être statutarisé et d'autre part, avoir une pension complète de fonctionnaire.

Pour ceux qui ont passé le screening en 2018, c'est 5 ans de pension de fonctionnaire dans la pension mixte qui sont perdues.

Pour ceux qui ont passé le screening depuis 2019, ils pourront être nommés fonctionnaire en ... 2022.

D'après nos contacts au SPF Pension, rien ne s'oppose à ce que le Gouvernement approuve aujourd'hui ce texte et le mette en application avec effet rétroactif en 2017. Cela aurait satisfait tous les contractuels.

Mais bon, depuis le début de ce Gouvernement PS/MR/Ecolo où il paraît qu'il y a des partis de gauche qui défendent l'emploi statutaire, les propositions posées çà et là sur la table des négociations (promotion de directeurs contractuels, SPW Digital où l'on crée un service privé dans le SPW,...) renforcent la contractualisation de la Fonction publique.

Il est vrai qu'un contractuel est plus maniable, plus influençable, comme l'a montré une enquête sur la charge psychosociale où nous avons appris que des cabinets changeaient des avis de contractuels, sous la menace... Ou encore lorsque le Gouvernement wallon pratique des actes illégaux comme la nomination d'un Directeur général contractuel sans certificat de Management Public pour le futur SPW Digital et ce, en dehors des règles prévues par le Code de la Fonction Publique Wallonne. Que l'on donne à ce contractuel expert une échelle barémique supérieure à celle prévue par l'AGW du 18 décembre 2003. Que pour la sélection de cet « expert », il est fait appel à un cabinet de chasseur de têtes chargé d'examiner les candidatures.

Bref, la CGSP en a marre de ce Gouvernement wallon opposé à sa fonction publique, qui méprise les syndicats, qui gère avec des consultants grasement rémunérés pour peu ou pas de résultats.

La CGSP demande au Gouvernement de reprendre un dialogue social de qualité, d'œuvrer à ce que la fonction publique redevienne le garant de l'égalité entre les citoyens, tant dans ses actions que dans son recrutement et qu'elle redevienne un moteur important de l'ascenseur social.

La CGSP rappelle que c'est grâce aux travailleurs de la Fonction publique wallonne notamment, que la Wallonie survit à la pandémie et ce sans reconnaissance de son Gouvernement.

La CGSP rappelle que sans les travailleurs de la Fonction publique wallonne, les impacts des catastrophes naturelles de juillet auraient été bien pires.

La CGSP rappelle qu'en 2008, c'est aussi la Fonction publique qui avait gardé la Wallonie à flot dans la crise financière.

Pour toutes ses raisons, la CGSP pense que les travailleurs de la Fonction publique wallonne méritent plus de respect de ce Gouvernement.

Ce 119 quater adopté sans effet rétroactif est la goutte d'eau qui fera que la CGSP ne signera aucune Convention sectorielle si elle ne contient pas une revalorisation des barèmes, le retour des services continus ou d'une mesure équivalente, la réduction du temps de travail pour tous les agents de 60 ans, un vrai Service Public Digital, enfin et surtout un vrai dialogue social.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous les travailleurs de la Fonction publique wallonne.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonnes réflexions au Gouvernement wallon et à leurs collaborateurs.

Et pour toutes et tous, une année 2022 riches de petits bonheurs et de grands accords sociaux.

Pour la CGSP

Stéphane JAUMONET

André Gilles

Secrétaire fédéral CGSP AMIO

Secrétaire général CGSP ADMI